

Le réchauffement climatique dans notre région

L'actualité régionale est régulièrement ponctuée d'évènements naturels extrêmes, voire catastrophiques, souvent en lien avec le réchauffement climatique.

Prenons par exemple la sécheresse exceptionnelle que nous avons connue au début de cette année avec seulement 5 millimètres de pluie sur 7 semaines, de mi-janvier à début mars. Les précipitations normalement attendues sur cette période auraient dû être de plus de 110 millimètres. Ce déficit hydrique est considérable et risque de poser des problèmes d'approvisionnement en eau tout au long de l'année.

Et relevons également la tempête « Mathis » qui a balayé notre région le 31 mars dernier avec des pointes de vents mesurés dans l'Entre-deux-Lacs à plus de 120 km/h, soit proches de celles relevées lors du passage de « Lothar » en 1999 (152 km/h à Cressier), ce qui démontre la violence de cette tempête !

Il est fort probable que tant cet épisode exceptionnel de sécheresse au début de cette année que la tempête « Mathis » de fin mars soient liés au phénomène du réchauffement climatique. On rappellera que ce dernier est principalement causé par l'utilisation massive d'agents énergétiques fossiles (pétrole, gaz naturel et charbon) qui sont responsables de l'émission d'énormes quantités de CO₂, le fameux gaz à effet de serre.

Mais qu'en est-il des modifications du climat dans notre région ?

Nous avons la chance de disposer à Neuchâtel d'une station météorologique depuis plus de 150 ans. Et le constat est impressionnant lorsque l'on analyse ces données. Au cours du 20^{ème} siècle, la température annuelle s'est établie en moyenne à 9.4°C, avec les valeurs extrêmes de 8.0°C observée en 1956 et de 11.3°C en 1994. Si entre les années 1901 et 2000 la température moyenne annuelle a été supérieure à 11°C à deux reprises seulement (en 1994 et en 2000), on constate qu'entre 2001 et 2022 cette valeur a été dépassée 10 fois. Visiblement l'exception d'hier est devenue la norme d'aujourd'hui ! Et pour compléter le tableau, relevons encore que l'année 2022, avec une température moyenne de 12.5°C, a battu tous les records et devient l'année la plus chaude depuis le début des mesures.

Aujourd'hui, il est avéré que nous sommes touchés dans notre région par une augmentation de phénomènes météorologiques extrêmes liés au réchauffement climatique. Les autorités fédérales et cantonales ont pris des mesures en mettant en place des politiques énergétique et environnementale ambitieuses et en édictant des lois visant en particulier à diminuer drastiquement les émissions de CO₂. D'ici 2050, la réduction de ce gaz à effet de serre devra être de 85% par rapport à la situation de l'an 2000 ! C'est considérable, mais nécessaire si on veut préserver notre planète.

La commune de La Tène s'y attelle activement depuis plusieurs années. En 2020, elle a été l'une des toutes premières commune du canton à établir son plan communal des énergies (PCEn). Sa mise en œuvre actuelle consiste à planifier à long terme l'évolution des besoins énergétiques et les potentiels de réduction de la consommation d'énergie pour l'ensemble du territoire tout en valorisant les sources d'énergies renouvelables locales. Pour atteindre les objectifs ambitieux d'une Société à 2000 watts d'ici l'année 2050.

Mon action pour le climat

Je bouge malin, j'utilise les transports en commun ! En remplaçant un trajet de 20 km en voiture à essence par le train pour me rendre au travail, j'économise 1.5 tonne de CO₂ chaque année. Cela correspond environ à un cinquième de ce que je devrais réduire le plus rapidement possible pour atteindre les objectifs climatiques internationaux.

